Bac pro
Métiers de l'accueil

La fonction accueil, qu'elle soit physique et/ou à distance (téléphonique, numérique) est présente dans tous les types d'organisation.

Elle repose sur un cœur de métier qui se décline par des contextes professionnels divers, selon les spécificités des secteurs d'activités. En fonction des situations de travail, ce cœur de métier de l'accueil peut s'élargir à un ensemble d'activités administratives, commerciales et de logistique légère.

Le personnel chargé de l'accueil est en position d'interface directement avec les publics accueillis, mais aussi entre les services de l'organisation, ceux d'autres organisations partenaires et/ou prestataires.

Lycée Simone Weil
8, rue du Val d'Oise
78700 Conflans Ste Honorine
☎ 01 39 19 88 26
01 39 19 90 05
ce.0783447Y@ac-versailles.fr
@ www.lyc-weil-conflans.acversailles.fr

Accès au lycée

En transport en commun :
- RER A – Arrêt Conflans fin d'Oise
- SNCF ligne J – Arrêt Conflans Ste Honorine

En voiture :
- A15 – Sortie 7 direction Conflans Ste Honorine
- N184 – Sortie centre aquatique

Journée Portes Ouvertes
le samedi 2 mars 2024

Bon à savoir !

Pour accéder à la formation
Métiers de l'accueil :
Demandez la seconde professionnelle **famille des Métiers « de la Relation Clients »**

Après le BAC PRO Métiers de l'accueil...

La vie active :

L'accueil est présent dans toutes les organisations (des secteurs marchand ou non marchand) recevant du public et/ ou du trafic téléphonique.

L'accueil est clairement identifié dans les petites et moyennes entreprises, dans tous les grands groupes et dans les organismes publics. Dans les très petites entreprises, l'accueil est souvent une activité intégrée à d'autres fonctions.

Les poursuites d'études :

BTS Management Commercial Opérationnel
BTS Négociation et Digitalisation de la Relation Client
Mention complémentaire Accueil Réception
Mention complémentaire Accueil dans les transports

Les + du Bac PRO Métiers de l'accueil au Lycée Simone Weil :

- Salle de communication ;
- Magasin pédagogique ;
- Participations à des activités évènementielles ;
- Coloration événementielle et tourisme ;
- Un internat pour les élèves n'habitant pas à proximité

Le métier

Pour accroitre l'efficacité de l'accueil, améliorer leur image et satisfaire les visiteurs, les organisations s'engagent vers une démarche qualité dans laquelle le personnel s'inscrit. Le personnel d'accueil, par sa tenue professionnelle et sa posture, est un ambassadeur de l'organisation et de sa stratégie de communication.

La pratique d'une langue vivante étrangère s'avère souvent nécessaire. Cette évolution nécessite que les organisations aient recours à un personnel qualifié.

Pour mener à bien les principales missions qui lui sont confiées, le personnel d'accueil dispose de différents équipements qu'il doit maîtriser : standard téléphonique, outils de communication mobile et internet, ordinateurs, tablettes, scanners, télécopieur, matériels spécifiques (badges, affranchissement, lecteurs optiques ou magnétiques)……

Champ d'intervention

Les personnes chargées de l'accueil rencontrent une grande diversité de publics, pouvant exiger notamment, la prise en compte des dimensions sociale, culturelle et générationnelle, des besoins spécifiques liés au handicap.

Le personnel d'accueil peut être amené à travailler seul ou en équipe et à collaborer avec d'autres professionnels.

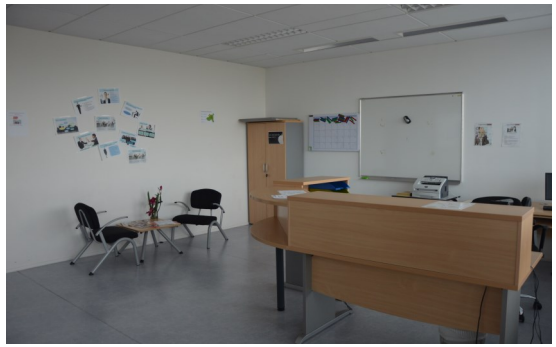

Outre la gestion de l'accueil, le personnel d'accueil gère l'information et les prestations organisationnelles internes et externes, contribue à la mise en œuvre de projet lié à l'accueil.
Il contribue également au développement de la relation commerciale, à la satisfaction et à la fidélisation du public et gère les réclamations.

La formation (3 ans)

- Au lycée : disciplines scolaires, formation professionnelle et projets divers ;
- En entreprise : 20 semaines de stage réparties sur les 3 années de scolarité.

Remarque : L'entreprise est le lieu d'acquisition de compétences et d'expériences qui ne peuvent être obtenues qu'au contact de la réalité professionnelle.

Les périodes de formation en entreprise sont obligatoires et évaluées pour l'examen. Ces périodes favorisent également l'insertion professionnelle du bachelier.

HORAIRE HEBDOMADAIRE EN SECONDE

Enseignements professionnels	
Enseignement professionnel	11
Enseignements professionnels et français en co-intervention	0,5
Enseignements professionnels et mathématiques sciences en co-intervention	0,5
Prévention-santé-environnement	1
Économie Droit	2
Enseignements généraux	
Français, histoire-géographie et enseignement moral et civique	4
Mathématiques	2
Anglais	2
Espagnol	1,5
Arts appliqués et culture artistique	1
Éducation physique et sportive	2,5
Soutien au parcours	1